

AFFAIRE N° 11

ORGANISATION d'un service d'enlèvement des ordures à Ste-Clotilde en 1961

LE MAIRE. - Je vous demande de prendre un vote de principe en vue de l'organisation d'un service d'enlèvement des ordures à Sainte-Clotilde qui sera par la suite et lorsque nous en aurons les moyens étendu à la Montagne, au Brûlé et à Saint-François.

Mise aux voix, ce vote est acquis à l'unanimité.